COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN



COMPTE-RENDU de la REUNION PUBLIQUE du CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 14 décembre, le Conseil Municipal de la commune de TALLOIRES-MONTMIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Savoyarde – Maison des Congrès à Talloires-Montmin sous la présidence de Monsieur Didier SARDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2020.

<u>Présents</u>:

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO, Olivier MOUZIN, Sylviane WANDEROILD, Bernard FOUQUERE, Bruno ASSELIN, Anne-Marie DUPONT, Benoît RICHARD, François DELORT-LAVAL, Sylvie BESNIER, Christophe DUNOYER, Alban GOBERT, Alexandra FRARESSE, Bernard HOFFMANN, Jean-Paul COQUARD, Danielle ROCHET, Raphaël LYARET.

Procurations:

Stéphanie CORCY a donné procuration à Anne-Marie DUPONT, Ségolène CAMUSET a donné procuration à Sylviane WANDEROILD, Magali SULPICE a donné procuration à Bettina GARBEROGLIO, Mélanie CABOT a donné procuration à Jean-Paul COQUARD.

Excusés: Brigitte NEMOZ, Emmanuel HUBER.

<u>Secrétaire de séance</u> : Bernard FOUQUERé.

Début de la séance : 20 h 00.

Les procès-verbaux des séances précédentes des Conseils Municipaux des 13 octobre et 16 novembre 2020 sont approuvés sans observation.

N° 104/2020

OBJET: Informations au Conseil Municipal - DIA -

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en application de la délibération n° 34/2020 du 25 mai 2020 relative aux délégations reçues par le Conseil Municipal :

Non préemption

- * D.I.A n° 36 bis/2020 U, parcelles n° 948 et 957 section A « aux Esserts en bas »,
- * D.I.A n° 37/2020 U, parcelles n° 144 et 607 section AD « sous Perroix »,
- * D.I.A n° 38/2020 U, parcelle n° 360 section AI « Le Chenay-en-bas »,

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de ces décisions du Maire.

Nº 105/2020

OBJET : Désaffection et aliénation d'un chemin rural à Angon - Enquête publique -

Il apparaît qu'un chemin rural, a perpendiculaire au « Clos Derrière », n'est aujourd'hui plus utilisé et plus utile pour le public.

Il est en revanche utilisé et indispensable à deux propriétés privées, il nous semble donc envisageable de le vendre, comme le demandent les riverains.

Si le conseil municipal donne un accord de principe, il pourrait alors le désaffecter et lancer une enquête publique, conformément à l'article L 161-10 du code rural, en vue de son aliénation.

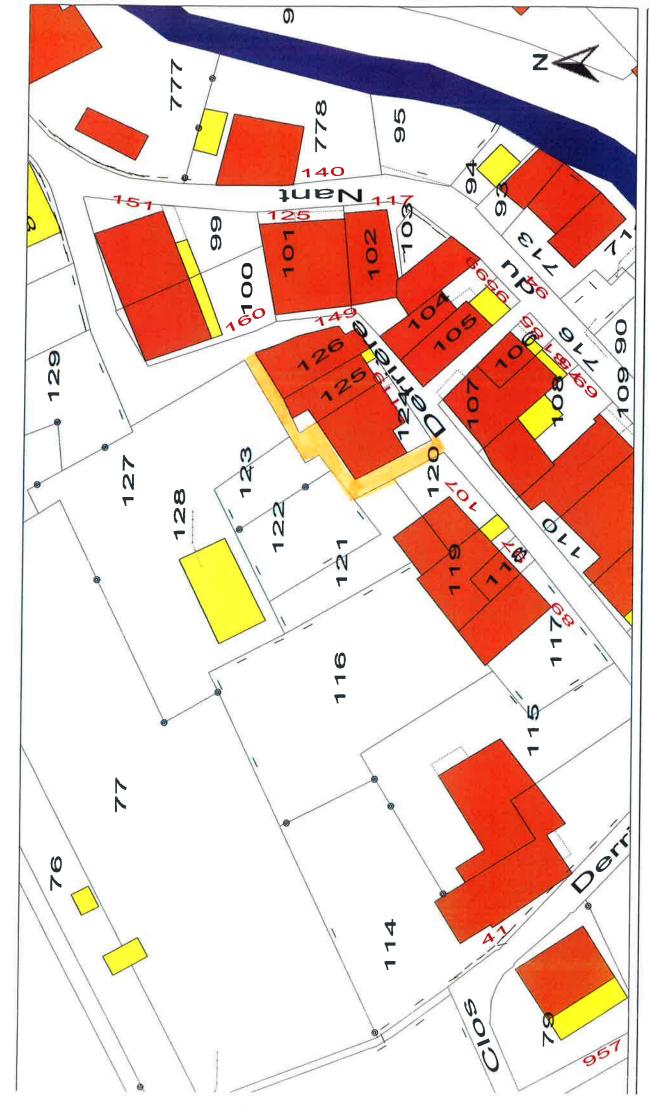
Ce chemin se situe entre les parcelles n° 120 ; 121 ; 122 ; 123 ; 124 ; 125 ; 126 et 127 – section AL (voir plan annexé à la délibération).

Ainsi le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Et à l'unanimité,

DECIDE en droit la désaffection du chemin rural référencé ci-dessus, déjà désaffecté dans les faits,

DECIDE de réaliser une enquête publique conformément à l'article L 161-10 du code rural et de la pêche maritime,

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches relatives à cette enquête publique préalable à une cession.



Le contenu, la représentation, et la date d'actualisation des données ci-dessus éditées sont de la responsabilité du propriétaire gestionnaire de chaque donnée. Les documents opposables approuvés par arrêté préfectoral sont consultables en mairie et en préfecture - Reproduction interdite.

Date d'édition : Lundi 18 Janvier 2021

Imprimé par :

1 / 500

N° 106/2020

OBJET : Vente du véhicule Volkswagen – de type Transporter fourgon à Mr Jérôme BOUVIER – 74290 TALLOIRES-MONTMIN -

La commune a décidé le remplacement du véhicule Volkswagen de type Transporter fourgon des services techniques qui ne passait plus au contrôle technique et pour lequel les travaux à faire étaient supérieurs à la valeur résiduelle du bien. L'offre de reprise du garage Jean Lain, qui s'élève à 1500 euros.

Une proposition de reprise de ce véhicule a été faite par Monsieur Jérôme BOUVIER – 74290 TALLOIRES-MONTMIN pour une valeur de 1 500 euros.

Il est proposé de donner suite à cette demande.

Ainsi le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Et à l'unanimité.

AUTORISE la vente du véhicule Volkswagen de type Transporter fourgon, immatriculé 5816 ZG 74 à Monsieur Jérôme BOUVIER – 52, chemin de Vérel dessous – 74290 TALLOIRES-MONTMIN pour une somme de 1 500 euros,

DECIDE de sortir de l'inventaire ce véhicule.

N° 107/2020

OBJET : Espaces Naturels Sensibles – Animation des prés ronds – Sorties Nature 2021 -

Comme chaque année, le Département de Haute-Savoie lance un appel à projet dans le cadre de la découverte des Espaces Naturels Sensibles, également appelé sorties nature.

Après avoir proposé plusieurs animations aux Prés Ronds depuis 2016, avec le concours de l'AMEP et de France Nature Environnement Haute-Savoie, il est proposé au Conseil Municipal de décider la réalisation de deux nouvelles animations en 2021, autour de la découverte de la flore locale et d'alpage.

Les animations pourraient être réalisées le 9 juin 2021, pour un coût total de 1 595,90 euros, dont 80 % pris en charge par le Département soit 1 276,72 euros et 20 % à la charge de la commune 20 % soit 319,18 euros.

Il convient de décider ou non de ces manifestations et de demander la participation financière du Département, le cas échéant.

Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de proposer deux nouvelles animations au sentier des Pré-Ronds à Montmin, animations organisées par l'AMEP (Association Montmin Environnement Patrimoine) et appuyées par FNE 74 (France Nature Environnement Haute-Savoie),

DEMANDE une participation financière du Département à hauteur de 1 276,72 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

FIN de la séance : 20 h 25.